

Comptes-rendus

La fondation Lambert Darchis à Rome /

PURAYE, Jean.-

Alleur: Editions du Perron, 1993.-

424p.; ill., 24x32cm.-

4 900 FB.-

Pour la plupart des Liégeois, *Lambert Darchis* n'est que le nom d'une rue qui, parallèlement à la rue Saint-Gilles, descend en pente douce de la rue Louvrex au Boulevard d'Avroy. Au fil des ans, Lambert Darchis (Liège, 1625 - Rome, 1699) est devenu un de ces fantômes historiques qui hantent les rues des vieilles villes. Et pourtant, existe-t-il encore aujourd'hui chez nous d'autres fondations contemporaines de celle que ce mécène institua par son testament du 22 octobre 1696?

Lambert Darchis fit carrière à la Curie romaine où il amassa une fortune considérable. Il en fit bon usage puisqu'il en réserva une part importante pour constituer une fondation hospitalière en faveur de ses jeunes concitoyens talentueux désireux de «se rendre plus aptes à acquérir une situation meilleure et plus considérée». Grâce à elle, ils devaient trouver le gîte à Rome dans une maison spacieuse et y séjourner pendant cinq années. D'abord limitée aux théologiens et aux juristes, l'admission à la Fondation Darchis fut rapidement étendue aux artistes, musiciens, architectes, sculpteurs et peintres. Confiée à des administrateurs liégeois habitant Rome et indépendante de toute tutelle administrative - qu'elle soit du prince-évêque de Liège ou du Souverain Pontife - la Fondation Darchis se maintint à travers les siècles. Elle fonctionne encore aujourd'hui dans l'esprit - sinon la lettre - voulu par son créateur.

L'ouvrage que Jean Puraye publie aux Editions du Perron trace un portrait complet de cette vénérable institution. Ouverte dès 1700, elle reçoit un premier règlement en 1711; il restera en vigueur jusqu'en 1798. Suit ce que l'auteur appelle une «Période de désorganisation. 1798-1844» où, selon l'évolution des événements politiques, l'administra-

tion de la Fondation est revendiquée par les Français, par le gouvernement pontifical puis par la Députation des Etats de la province de Liège (1823-1844). La période 1844-1900 voit l'établissement d'une situation juridique stable négociée entre le Saint-Siège et le Royaume de Belgique. Elle dure encore aujourd'hui.

L'introduction claire et concise relatant les diverses péripéties du fonctionnement de la Fondation Darchis (une cinquantaine de pages dont une dizaine d'illustrations et de cartes) est un texte inédit (datant de 1902) de Karl Hanquet (Liège, 1871 - 1928), professeur de critique historique à l'Université de Liège. Il est suivi, dans l'ouvrage de Jean Puraye, d'une incroyable liste de boursiers depuis 1711 (p. 53, 55) jusque 1992 (p. 341). La plupart de ces personnages bénéficient d'une notice biographique succincte qui renvoie éventuellement à une illustration les concernant. Un index alphabétique de leurs noms (p. 420-423) permet de retrouver aisément n'importe lequel d'entre eux.

L'enchantement commence avec ces pages où les spécialistes des différentes disciplines feront maintes découvertes, mais surtout où l'on est ébloui par l'extraordinaire richesse de l'illustration. Depuis les deux premières gravures (*La Purification*, de Renier Debene (1699) et *Un Dieu fluvial et une Naiade* de J. Th. Plumier (Liège 1709-1766), jusqu'aux dernières toiles datées de 1954 (oeuvres de J. L. Herten, J. P. Gonthier, W. Welter, P. Henning) l'auteur, Jean Puraye, nous fait parcourir une galerie d'art d'une variété et d'une qualité insoupçonnées. Des photos de quelques pages de titres d'ouvrages importants rappellent d'autres aspects du rôle joué par la Fondation Darchis depuis 1699. On ne se lasse pas de feuilleter ces pages où parfois l'oeil, attiré par un nom connu, se repose quelques instants sur une notice.

Quelques anciens boursiers de la Fondation Darchis ont laissé des mémoires (Grétry, Defrance), un rapport (le sculpteur F. J. Dewandre), une correspondance (Richard Heintz) qui recréent, à différentes époques et vue par des tempéraments diffé-

rents, l'ambiance du voyage et du séjour qu'ils ont connus (p. 343-410). Ici encore quelques belles reproductions d'oeuvres de ces artistes sont un ravissement. Deux intéressantes annexes - *Inventaire des archives - Règlements de la Fondation* (p. 411-419) et l'*Index alphabétique* déjà cité terminent l'ouvrage.

Ce somptueux et passionnant ouvrage est une réussite magistrale des Editions du Perron.

Un mot encore. Depuis 1825, plus aucun musicien n'a été désigné comme boursier de la Fondation. Le dernier est Michel-Joseph Malmédy (Liège ca 1800-1839). Sur proposition de M. Jean Puraye, proviseur de la Fondation Darchis, le dernier boursier désigné (en 1992) est un jeune Docteur en Musicologie, Philippe Vendrix, sorti de l'Université de Liège (cours de M^{lle} Mathy) dont les membres de la Société liégeoise de musicologie ont plus d'une fois apprécié le talent de conférencier. Nous le félicitons bien cordialement.

José QUITIN

* * *

André-Ernest-Modeste Grétry. Douze chapitres inédits des «Réflexions d'un solitaire» texte introduit, établi et annoté par /

BRIX, M.; LENOIR, Yves.-

Louvain-la-Neuve: Publications d'Archéologie et d'Histoire de l'art, 1993.-

133p.; ill.-

Musicologica Neolovanensis. Studia, 7.-

890 FB.-

(à commander auprès du Dr. J. Trizna, Publications d'Archéologie et d'Histoire de l'art, Collège Erasme, B-1338, Louvain-la-Neuve)

On connaît le goût de Grétry vieillissant pour la littérature. Après 1789, il délaisse de plus en plus la composition pour s'expliquer dans ses *Mémoires* (1789), dans *Ce que nous fûmes, ce que nous sommes, ce que nous devrions être* (1801), et enfin dans les *Réflexions d'un solitaire*. Entreprise dès 1801, la rédaction de cet ouvrage fut interrompue par la mort du maître en 1813. Le

manuscrit fut partagé entre ses sept légataires, puis dispersé par leurs soins! Ce n'est qu'au début du XX^e (de 1919 à 1922) que Lucien Solvay et Ernest Closson purent en donner une édition encore très incomplète.

Le fragment publié par MM Brix et Lenoir daterait de 1812. Quant au fond, il présente les mêmes qualités et les mêmes faiblesses que les chapitres déjà connus. Mais les réserves que l'on peut légitimement émettre sur la valeur de l'oeuvre littéraire de Grétry comme telle sont largement compensées par la connaissance que l'on acquiert du caractère, de la pensée intime, du sens moral, de la bonté et de la générosité du musicien. A défaut de raisonnements impeccables, les relations suivies qu'il a entretenues avec tous les artistes et les grands esprits de son temps lui ont permis de se faire une philosophie - dirons-nous pratique? - à base de bon sens et d'une solide connaissance de la nature humaine, telle qu'elle se manifeste au jour le jour.

Un appareil de notes précises et très documentées, des reproductions de documents et surtout, en appendice et pour la première fois de façon complète, les tables des chapitres des neuf volumes des *Réflexions d'un solitaire* complètent de la façon la plus heureuse cet ouvrage à la fois plaisant et intéressant.

José QUITIN

* * *

Fondation Jacques et Yvonne OCHS-LE-FEBVRE. L'Artiste et les diverses formes du pouvoir dans la société d'aujourd'hui (Actes du colloque 30-31 octobre 1992. Classe des beaux-Arts) /

Bruxelles: Académie royale de Belgique, 1993.-

Collection in 8°, 3^e série, tome IV.-

650 FB

Le discours d'accueil de M. Roberts-Jones et le rappel de la carrière de Jacques Ochs et de son attitude vis-à-vis des diverses formes du pouvoir par M. Colman justifient